

Opération de distribution de sacs à provisions réutilisables

pour accompagner la suppression des sacs en plastique
à usage unique au 1er juillet 2016

DOSSIER DE PRESSE



Depuis sa création, le SYDED est très actif dans la lutte pour la réduction des déchets. Il est désormais engagé dans le programme national « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». La suppression des sacs de caisse à usage unique est une mesure législative qui va dans ce sens.

Pour marquer ce changement en faveur de l'environnement, le SYDED a pris l'initiative d'une opération de sensibilisation des habitants et des commerçants de son territoire. L'objectif recherché est de les engager dans une démarche de consommation responsable, à travers la distribution de sacs réutilisables.

Cette opération est réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Une opération menée en partenariat avec les associations de commerçants

Pour plus d'efficacité, cette opération ponctuelle est menée en partenariat avec la Fédération départementale des associations de commerçants du Lot (FDAC). Elle cible les commerces de bouche (boucherie, pâtisserie-boulangerie, traiteur, fromager...).



Le SYDED du Lot accompagne les adhérents de ces associations, pour anticiper la mise en œuvre de la réglementation, en leur fournissant gratuitement des sacs à provisions réutilisables.

Au total, cela représente une vingtaine d'associations situées dans les communes les plus importantes et réparties sur tout le territoire du SYDED (Aynac, Cahors, Cajarc, Cazals, Cressensac, Figeac, Gourdon, Gramat, Lacapelle-Marival, Lalbenque, Limogne-en-Quercy, Luzech, Martel, Prayssac, Saint-Céré, Saint-Sozy, Souillac, Sousceyrac, Vayrac, Le Vigan).

Les sacs sont livrés par le SYDED au siège de chaque association, qui, à son tour, se charge de la distribution aux adhérents concernés.

Des supports de communication sont fournis en même temps, pour faire connaître cette opération et ses enjeux :

- des affiches, à exposer dans les boutiques des commerçants,
- des flyers, à joindre lors de la remise des sacs aux clients.

Une alternative simple, peu encombrante et écologique

Le SYDED a prévu de distribuer des sacs, dont la taille (37 x 10 x 40 cm) est adaptée aux achats en petite quantité ou peu volumineux. Ils peuvent être pliés et gardés dans le sac à main ou la boîte à gants de la voiture. Le visuel imprimé sur un côté comporte un message qui met en valeur leur caractère durable et, en même temps, encourage l'achat local.

Le modèle choisi est en coton bio, certifié GOTS, ce qui garantit le respect de critères environnementaux et sociaux sur toute la filière de fabrication (planteurs, négociants, filateurs, tisseurs, distributeurs). En effet, les techniques pratiquées dans ce type de culture sont bien plus respectueuses pour l'environnement : absence de pesticides, consommation d'eau réduite de moitié, rotation des cultures... Ce sac est à la fois pratique, esthétique et écologique.

Les sacs sont fournis par une entreprise française, « les Mouettes vertes », qui travaille avec un groupement de fermiers et une unité de confection indiens, certifiés SA 8000 : ce standard de responsabilité sociale garantit des conditions de travail décentes. Dans l'ensemble de sa gestion, cette entreprise prône des valeurs fortes d'éco-exemplarité et d'équité sociale auxquelles le SYDED s'identifie.

Contact

Terpsichore ARGHIRIADE - Service communication – targhiriade@syded-lot.fr

SYDED du LOT – Les Matalines, 46150 Catus – Tél 05 65 21 54 30 – Fax 05 65 21 54 31 – www.syded-lot.fr